



SEPTEMBRE 2015

DATES A RETENIR

19 SEPTEMBRE : Journée Association des Maires de France.

30 SEPTEMBRE : Journée propre.

15 OCTOBRE : Ramassage des gros objets.

11 NOVEMBRE : Cérémonie

- 11 h 30 : Rassemblement dans la cour de la Mairie.
- 11 h 45 : Dépôt de gerbes au Monument.

6 et 13 DECEMBRE : Elections Régionales.

18/19/20 DECEMBRE : Guillemigelé : Théâtre à l'Espace Charles de Gaulle.

VIE PRATIQUE

JOURNEE D'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

L'Association des Maires de France organise une journée nationale d'action contre les baisses de dotations de l'état aux communes. Nous nous associons à cette journée pour réaffirmer notre volonté de défendre l'institution communale actuellement fragilisée par des contraintes réglementaires et baisses des ressources.

L'objectif de cette journée est de rassembler un maximum de nos concitoyens.

Si comme nous, vous pensez qu'il est primordial de préserver cet échelon de proximité qu'est la commune nous vous encourageons :

Soit à signer la pétition par internet sur le site www.change.org

Soit à signer la pétition en Mairie aux heures d'ouvertures habituelles ou lors de la permanence que nous tiendrons le **SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015 de 11h à 12h.**



JOURNEE PROPRE

Le mercredi 30 septembre de 8h45 à 12 h, nous organisons une matinée propre. Cinq classes de l'Ecole Elémentaire y participeront et montreront ainsi un bel exemple de civisme.

Vous êtes tous invités à venir les encadrer, les aider et les encourager.

Rendez-vous MERCREDI 30 SEPTEMBRE à 8h45, parking de la mairie.



LA BANQUE ALIMENTAIRE

La Banque Alimentaire est une association au service d'autres associations, dont le but est d'offrir des repas aux plus démunis, dont les besoins ne cessent de croître (1 300 000 repas distribués en 2014).

Dans le cadre de la collecte nationale organisée les 27 et 28 novembre, le Centre Communal d'Action Sociale de Creney participe, comme chaque année, à cette action. Afin de réussir au mieux cette opération qui permettra de collecter des produits non périssables, (pâtes, riz, conserves, produits bébé, produits petit déjeuner, etc...), **nous avons besoin de bénévoles.**

Vous pouvez aider la Banque Alimentaire en tenant une permanence à l'Intermarché de CRENEY le **SAMEDI 28 NOVEMBRE 2015** (créneaux de 2 heures environ).

Contactez la mairie au 03 25 81 82 60.



PLANNING DES PERMANENCES JURIDIQUES

POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SEINE MELDA COTEAUX

A CRENEY-PRES-TROYES de 9 H à 11 H

MARDI 16 NOVEMBRE 2015

A BARBEREY-SAINT-SULPICE de 9 H à 11 H

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2015

VENDREDI 30 OCTOBRE 2015

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015

VENDREDI 11 DECEMBRE 2015 **de 14h à 16h**

A SAINT-LYÉ de 14 H 30 à 16 H 30

MARDI 13 OCTOBRE 2015

MARDI 10 NOVEMBRE 2015

MARDI 1^{er} DECEMBRE 2015 **de 9h30 à 11h30**

A MACEY de 9 H 30 à 11 H 30

MARDI 8 DECEMBRE 2015

Adressez-vous dans les mairies des permanences pour renseignements et inscription.





DÉMARCHES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale d'une des régions ou collectivités concernées par ce scrutin

Exceptionnellement, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 30 septembre 2015.



RECENSEMENT MILITAIRE

Nous vous rappelons que tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

CETTE OBLIGATION LEGALE EST À EFFECTUER DANS LES 3 MOIS QUI SUIVENT VOTRE 16^{ème} ANNIVERSAIRE.

La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



POUR LES 70 ANS ET PLUS

Les personnes ayant atteint l'âge de 70 ans dans l'année ou les personnes nouvellement arrivées dans la Commune, peuvent venir se faire inscrire à la Mairie afin d'être conviées au repas du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et bénéficier du colis de fin d'année ou de l'après-midi récréatif.



ASSOCIATION

Les personnes intéressées par la création et l'encadrement d'une association multisports (cyclotourisme, tennis de table, etc...) peuvent contacter Monsieur HARMEY au 03 25 80 24 48 ou par mail fharmey@yahoo.fr

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 12 MARS 2015

Comptes rendus complets disponibles, sur demande, en mairie ou sur le site internet : www.mairie-creney.fr

- **DECIDE** de confier à la S.I.A.B.A. la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet d'extension et restructuration du site de l'école maternelle/restauration scolaire/centre de loisirs
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat afférent à cette mission

- **DECIDE** de confier à la S.I.A.B.A. la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet d'extension de la zone d'activités.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat afférent à cette mission

- **DECIDE** de réviser le régime indemnitaire du personnel communal

- **FIXE** les nouveaux tarifs des services communaux pour l'année 2015

- **DECIDE :**

➤ la suppression, à compter du 1^{er} avril 2015, d'un emploi permanent à temps non complet (10h15 hebdomadaires annualisées) d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe

➤ la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet (17h00 hebdomadaires annualisées) d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe

- **PRECISE** que les crédits suffisants seront inscrits au budget de l'exercice

- **FIXE** le tarif unitaire à 0,03 € l'étiquette pour la facturation des étiquettes nécessaires à l'acheminement des propagandes aux électeurs pour les élections départementales

- **SOLLICITE** une participation auprès de la préfecture de $2\,760 \times 0,03 \text{ €} = 82,80 \text{ €}$

- **CHARGE** Monsieur le Maire de négocier avec ERDF, afin de trouver un accord sur le dossier de régularisation de la facturation de l'électricité pour l'éclairage public

- **VALIDE** la carte des aléas présentée, dans le cadre de la révision du Plan de Prévention du Risque Inondation (P.P.R.I.) de l'Agglomération Troyenne, sous réserve de la suppression de la zone « aléas faibles » des parcelles AH 56 (en partie), AH 57 (en totalité) et AH 196 (en partie).

- **DONNE** le résultat du marché passé par le SDEA dans le cadre du groupement de commandes pour l'achat de gaz. Gdf SUEZ a obtenu le marché.

- **INDIQUE** qu'un diagnostic accessibilité a été réalisé, concernant les travaux de mise aux normes des bâtiments communaux et de la voirie.

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 26 MARS 2015

Comptes rendus complets disponibles, sur demande, en mairie ou sur le site internet : www.mairie-creney.fr

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2014 du budget principal de la commune, du service assainissement et de la zone d'activités 2^{ème} tranche.

- **APPROUVE** les comptes de gestion 2014 établis par le Receveur Municipal pour le budget principal de la commune, du service assainissement et de la zone d'activités 2^{ème} tranche.

- **DECIDE** de demander, à la Communauté de Communes Seine Melda Côteaux, une participation aux charges de fonctionnement de la Mairie, selon les modalités proposées par Monsieur le Maire

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention d'utilisation des locaux avec la Communauté de Communes

- **INDIQUE** que la société SEM Energie verse à la commune, chaque année, une redevance de 600 € pour l'exploitation des cellules photovoltaïques implantées en toiture de l'école primaire et de la médiathèque.

- **INDIQUE** que 4 entreprises ont été consultées pour la refonte du site internet de la commune : c'est l'entreprise Web up qui a été retenue.